

est décédé le 21 octobre dernier dans sa soixante-douzième année ; le Secrétaire général n'en a été informé que depuis peu de jours, et la mort de M. Oliver, de Collioure, lui était annoncée presque en même temps par la communication suivante.

NOTICE SUR P. OLIVER, par **M. Ch. FLAHAULT.**

Notre Société a perdu, le 22 janvier dernier, un membre actif et zélé, qui a disparu avant d'avoir achevé l'œuvre botanique à laquelle il travaillait depuis longtemps. Paul Oliver, né à Collioure le 16 février 1842, fit ses études de pharmacie à Montpellier, où il prit le goût de la botanique. De retour dans sa ville natale, où il exerça la profession de pharmacien, il mit au service du bien public, avec le dévouement d'un grand cœur, les ressources d'une intelligence ouverte et fertile. Qu'il s'agisse d'hygiène ou de médecine légale, d'assistance aux indigents, de maladies de la Vigne, si importantes dans un pays qui vit presque exclusivement de ses produits, on le trouve toujours au premier rang, prodiguant les conseils, ouvrant largement sa bourse, et toujours donnant l'exemple à tous. Pour se distraire de ses occupations multiples, il herborisait dans ses environs ; il avait réuni un riche herbier des Pyrénées-Orientales et se promettait d'écrire bientôt une Flore de son département. Ce travail, que seul il était en état de faire complètement, ne paraîtra pas ; mais sa veuve ayant donné à la Faculté des sciences de Montpellier l'herbier et la bibliothèque botanique de son mari, nous comptons en tirer les éléments d'un Catalogue critique des plantes phanérogames du Roussillon, qui perpétuera le souvenir d'un homme de bien trop tôt enlevé à la science et à ses amis.

M. le Président prononce l'admission de :

MM. MANDON (Edmond), propriétaire, route de la Gaillarde à Montpellier, présenté par MM. Flahault et Barrandon.

MATRUCHOT, agrégé-préparateur à l'École Normale supérieure, présenté par MM. Costantin et Dufour.

M. le Président annonce ensuite une nouvelle présentation.

Dons faits à la Société :

Abbé Boulay, *Flore pliocène des environs de Théziers.*

Bleicher et Fliche, *Recherches relatives à quelques tufs quaternaires du nord-est de la France.*

Fliche, *Sur les tufs et les tourbes de Lasnez, près de Nancy.*

— *Sur les bois silicifiés d'Algérie.*

— *Recherches chimiques et physiologiques sur la famille des Éricinées.*

Heckel, *Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale.*

Lachmann, *Contributions à l'histoire naturelle de la racine des Fougères.*

F. Sahut, *Le centenaire de la découverte des Eucalyptus.*

— *Comparaison des climats du midi et du sud-ouest de la France.*

De Saporta, *Dernières adjonctions à la flore fossile d'Aix-en-Provence.*

Van Tieghem et Douliot, *Recherches comparatives sur l'origine des membres endogènes dans les plantes vasculaires.*

Vilmorin-Andrieux, *Les graines de Betteraves à sucre.*

Boerlage, *Handleiding tot de Kennis der Flora van Nederlandsch Indië. Vol. I.*

Drude, *Ueber die Principien in der Unterscheidung von Vegetations-Formationen, etc.*

Errera, *Notes de technique microscopique.*

A. Gravis, *Des tissus conducteurs chez les plantes vasculaires.*

— *L'Agar-Agar comme fixatif des coupes microtomiques.*

Martelli, *Sulla Taphrina deformans.*

— *Rivista monografica del genere Androsace.*

M. Duchartre présente à la Société une Note imprimée de M. Pierre Viala, intitulée : *Sur le développement du Pourridié de la Vigne et des arbres fruitiers*, et donne un aperçu des recherches de l'auteur sur ce sujet.

M. le Président fait connaître la composition suivante, arrêtée par le Conseil, des diverses commissions annuelles pour 1890.

1° *Commission de comptabilité* : MM. Bornet, Cintract et Roze.

2° *Commission des archives* : MM. Duchartre, l'abbé Hue et A. Ramond.

3° *Commission du Bulletin* : MM. Bornet, Duchartre, Mangin, Prillieux, de Seynes, J. Vallot et MM. les membres du Secrétariat.

4° *Comité consultatif chargé de la détermination des plantes de France et d'Algérie soumises à l'examen de la Société* : MM. Boudier, Camus, Franchet, abbé Hue, Luizet, Poisson et Rouy.

5° *Comité chargé de déterminer le lieu et la date de la prochaine*

session extraordinaire : MM. Bureau, Camus, Costantin, Duval, Guignard et Rouy.

D'après l'article 25 du Règlement, le Président et le Secrétaire général font partie de droit de toutes les commissions.

M. le Secrétaire général a reçu de M. Joseph Hervier, de Saint-Étienne, une lettre contenant le post-scriptum suivant : « Je viens » de lire la lettre de M. Arnaud, insérée au compte rendu de la » séance du 13 décembre dernier (Bulletin, t. XXXVI, page 431), » et j'y vois la découverte du *Ceterach officinarum* Willd. var. *cre-* » *natum* Milde. Permettez-moi de vous dire que j'ai déjà signalé, » en 1885, cette variété, ainsi qu'une autre, var. *sublobatum* » (Lange vidit), dans le premier fascicule de mes *Recherches sur* » *la flore de la Loire*, p. 56. Ces deux plantes, citées par moi » comme nouvelles pour la Loire, ne me semblent pas nouvelles » pour la France ; car on les rencontre ici parfois, mêlées avec le » type, mais jamais séparées... »

M. le Secrétaire général reconnaît que la réclamation de M. Hervier est légitime, sans toutefois qu'un reproche à cet égard puisse être adressé à M. Arnaud. « Il serait désirable, ajoute M. Malinvaud, que nos confrères, lorsqu'ils constatent dans leurs circonscriptions des faits nouveaux pour l'ensemble de la flore française, tels que la découverte d'une espèce ou même d'une variété non encore signalée dans notre pays, prissent le soin de nous en informer, afin de nous permettre de porter ces faits à la connaissance de tous ceux qu'ils intéressent. Notre Bulletin étant un organe central et largement répandu, qu'on peut consulter, si on ne le possède pas, chez un confrère ou dans une bibliothèque publique, on ne serait guère excusable de négliger d'y puiser les renseignements qui s'y trouveraient sur une question de priorité. Il est au contraire presque inévitable qu'une observation, si importante qu'elle puisse être, mentionnée seulement dans un Catalogue de flore locale, et sur laquelle son auteur n'a pas autrement appelé l'attention, reste souvent inaperçue. Il est possible que le *Ceterach officinarum* var. *crenatum* soit en réalité moins rare en France que le silence presque général des auteurs à son sujet n'autorisait jusqu'ici à le supposer ; c'est un point à vérifier. Dans

tous les cas, un fait n'existe dans la science qu'à partir du jour où il est publié. »

M. Mer fait à la Société la communication suivante :

DESCRIPTION D'UNE MALADIE NOUVELLE DES RAMEAUX DE SAPIN ;
par M. **Émile MER.**

Dans le courant de l'été de 1887 et surtout au printemps de 1888, en parcourant la forêt domaniale de Gérardmer (altitude de 700 à 1000 m.), mon attention fut éveillée par le fait suivant : chez un grand nombre de Sapins on remarquait plusieurs rameaux dont les quatre ou cinq dernières pousses étaient complètement sèches ou dépérissantes. Sur certaines de ces pousses les feuilles étaient d'un vert jaunâtre, sur d'autres d'un brun roux plus ou moins vif, sur d'autres enfin elles étaient d'un gris sale ; ce qui indiquait des stades plus ou moins avancés de la maladie. Mais, sur tous les rameaux, à partir d'un certain point, les feuilles se trouvaient atteintes sans exception, de même que l'écorce et le liber étaient généralement morts. Les feuilles grises, celles qui par conséquent avaient péri depuis longtemps déjà, étaient remplies de filaments mycéliens. De plus elles portaient, soit sur la face supérieure, soit sur la face inférieure, soit sur les deux, de petites saillies punctiformes, isolées, en nombre variable.

Je reconnus dans ces organes des spermogonies à divers degrés de développement. Elles étaient volumineuses et enfoncées dans le parenchyme de la feuille dont les éléments avaient été refoulés. Leur cavité se trouvait divisée en logettes par des cloisons assez irrégulières, partant de la paroi. Ces cloisons m'ont paru être incomplètes et les logettes communiquer entre elles. Sur les parois de la spermogonie, de même que sur les cloisons, s'inséraient de nombreux filaments spermatiphores. L'espace compris entre les cloisons était rempli par les spermaties (1). Les parois de la spermogonie ainsi que les cloisons avaient une teinte verdâtre. Enfin l'organe s'ouvrait à l'intérieur par un col assez allongé, à travers les assises hypodermique et épidermique soulevées et déchirées.

Au mois de septembre, je remarquai sur ces mêmes feuilles d'autres fructifications. C'étaient de petites saillies linéaires, noirâtres, bien plus nombreuses que celles dont il vient d'être question, allongées à peu près parallèlement à la nervure et réparties seulement sur la face supérieure

(1) Ces spermaties sont sensiblement plus grosses que celles de l'*Hypoderma nervisequium*. Elles sont légèrement arquées et arrondies aux deux bouts, tandis que celles de l'*Hypoderma* sont fusiformes.